

6.11.5.1959

Remplacement de M. Bédari par M. Bédari aux Galeries
 commerciales - M. le Maire rapporteur.
 M. Bédari Bédari, titulaire du stand
 n° 7 avec Galeries commerciales, demande l'auto-
 risation de céder les droits à M. Bédari pour
 à former, et une M. Bédari, qui s'engage à
 assurer un commerce identique : infanterie fantaisie
 de, vêtements, chaussures, etc...

qu'il y a lieu de mandater à M. Bédari,
 titulaire de l'Etat à Royan, une note dans
 la somme de 7.055 fr -
 que la dépense sera mandatée ch. ~~XXX~~ du
 budget 1959 "dépenses multiples"
 Approuvé à l'unanimité

Approuvé à l'unanimité
 M. Bédari présente un état de frais et
 honoraires s'élevant à 7.055 fr.
 Le conseil Municipal
 sur l'état de frais et honoraires présents
 par M. Bédari,
 sur l'avis de la Commission des Finances
 décide

de 6 mai 1959, M. Bédari a été
 consacré à la mairie au sujet de l'opportunité
 de faire une protestation à une réquisition
 du 30 février de la Société des Bains - "M"
 projet de protestation a été établi et l'exploit
 notifié -

I. Honoraires de M. Bédari - M. le Maire rapporteur.
 de cet agent auxiliaire pour une période d'état
 de trois mois,
 - qui a l'issue de cette période, il sera statué
 sur la situation de l'intéressé.
 Approuvé à l'unanimité

2057

Reçu le 16-5-59